

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1607/SG/FP infligeant un avertissement à un infirmier du corps territorial de la Sante publique.

n° 73-1607/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 novembre 1973

Numéro JO
n° 22 du 26/11/1973

Date du numéro
26 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé à M. Omar Djalhà Bouni, infirmier de 2e classe, 1er échelon du corps Territorial de la Santé Publique, en service à l'hôpital Peltier (ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales), pour manque de conscience professionnelle.